



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E16719

VALABLE JUSQU'AU 27/04/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1979

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 315 333 385 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 21 004

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 428252A1244000/001 498080/12

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 428252A1244000/001 498080/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : HERBLAY SANITAIRE

9 BIS AVENUE DE LA LIBERATION
95220 HERBLAY

Téléphone : 01 39 97 57 52

Portable :

Site Internet : www.herblaysanitaire.com

E-mail : sandy@herblaysanitaire.com

Responsabilité légale :

CHIEYSSAL SEBASTIEN CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Menuisier, Plombier)	14/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.